VILLE DE Dinard
DIRECTION CULTURE - FAMILLE - ÉDUCATION

Service Education et Affaires Scolaires

Affaire suivie par :
Sophie BOUILLAUD ou Soazic LE FLEM
Tél : 02 99 46 73 46
Sophie.bouillaud@ville-dinard.fr ou
Soazic.levrel@ville-dinard.fr

Année scolaire 2019/2020

Fiche d'inscription au ramassage scolaire
Pour enfant **à partir de 4 ans**

Date de la demande : _____ / _____ / _____
(A remplir par le demandeur)

Demande reçue en Mairie le : _____ / _____ / _____
(Partie réservée au service Education et Affaires Scolaires)

Nom et Prénom de l'enfant : …… ……

Date de naissance de l'enfant : _____ / _____ / _____

Adresse du domicile :
……

Numéro de téléphone du représentant légal et / ou tuteur : ___ / ___ / ___ / ____ / ____
Adresse mail :

Nom de l'école (maternelle ou élémentaire) fréquentée à la rentrée 2019 : ……..……

Classe fréquentée à la rentrée 2019 : ……

La recevabilité de la demande répond à certains critères :

* L'enfant doit être domicilié sur Dinard

* La distance du domicile (ou du point de ramassage du circuit) doit être supérieure à 1 km

* Le transport doit être quotidien (tous les jours scolaires)

* Impossibilité des parents ou responsables légaux à assurer le transport :

Merci d'indiquer ci-dessous le motif d'indisponibilité des parents ou responsables légaux :
……
……
_____

Les tarifs sont votés par le conseil municipal. A titre d'information, le tarif applicable aux élèves des écoles publiques et privées de Dinard est de : 36 € par enfant et pour l'année scolaire.

Une facture sera directement adressée à votre domicile.

Décision du Service Education et Affaires Scolaires :
Demande accordée ☐ Demande refusée ☐ Motif du refus :

A Dinard, le …….

Le Maire
Jean-Claude MAHE

VILLE DE DINARD 47, boulevard Féart BP 90136 - 35801 Dinard cedex
Tél. 02 99 16 00 00 Fax. 02 99 46 80 09 **www.ville-dinard.fr**